

GENEVA RÉSIDENCE

Affaires

PRÉSENTATION

Geneva Résidence est une structure d'autogestion (SAS) créée par les propriétaires à la suite du départ d'AppartValley, exploitant national défaillant en 2010.

Après avoir mis en place une direction professionnelle, la société a organisé la montée en gamme de la résidence et a constamment réinvesti la totalité des bénéfices dans la rénovation des appartements. Aujourd'hui, sur 5 ans, 95% des appartements ont été rénovés.

LES POINTS FORTS

L'autogestion, une gestion alternative pertinente.

Les structures d'autogestion, montées lors de faillites ou de départs d'exploitants, s'est révélée dans un certain nombre de cas, une alternative efficace, permettant aux bailleurs de maintenir la valeur de leurs actifs. Sans nécessité de distribuer des dividendes à leur groupe, ces sociétés "ad hoc" ont pu effectuer des travaux d'embellissements sans recourir aux apports des bailleurs.

La création d'un fond de commerce positif, valorisable, et appartenant aux propriétaires est la résultante d'une très bonne gestion.

Geneva Residence fait partie des succès des sociétés d'autogestion.



Geneva résidence



Geneva résidence

COORDONNÉES	
Siège	4 avenue Stéphane Mallarmé 75017, Paris 17 Batignolles-Monceau
Téléphone	+33 (0)4 50 84 33 00
Email	contact@geneva-residence.fr
Site Web	https://geneva-residence.fr/
Siret	52191651000030
Marque	GENEVA RESIDENCE

CHIFFRES CLÉS	
Création	2010
Chiffre d'affaires	1 097 300 €. en 2017
Collaborateurs	9
Résidences	1
Lits	
Autre	

RÉSIDENCES D'AFFAIRES : UN MARCHÉ SÉCURISÉ EN FORTE CROISSANCE

Les résidences d'affaires sont dédiées aux professionnels en déplacement. La clientèle de ces résidences est qualifiée, de bonne gamme et les séjours, réglés par les entreprises, tendent à éviter les défauts et/ou les problèmes de paiement. L'exploitation des résidences d'affaires en est grandement facilitée.

EPSA Group quantifie le marché du voyage d'affaires à 28 milliards d'euros en 2017. La croissance, évaluée à 3,8% en 2018, devrait permettre d'atteindre les 29,2 milliards d'euros. Le marché du MICE* représente 29% du marché du voyage d'affaires. (* Meetings – Incentive – Conference & Exhibition/Events : activité hôtelière liée à la vie des entreprises et de ses collaborateurs).

Pour des raisons économiques et pratiques, 73% des événements ont lieu sur le territoire national. Dans l'enveloppe annuelle des dépenses consacrées au MICE, les entreprises allouent en moyenne 42% à l'hébergement (nuitées, locations de salles de réunions et restaurants).

En 2017, le voyage d'affaires représentait alors plus de 10% des entrées touristiques en France. Un voyageur d'affaires dépense généralement près de 2,8 fois plus qu'un voyageur loisirs.

Les reventes LMNP des résidences affaires sont très présentes sur le marché des résidences gérées. La crise sanitaire et les conséquences sur les finances des exploitants auront comme effet de retarder les reventes à un horizon plus lointain (2023/2024)